

Pr. Dr. Frédéric Médail

Professeur des Universités
Aix-Marseille Université, IMBE (UMR CNRS 7263)
Technopôle de l'Arbois-Méditerranée
BP 80, 13 545 Aix-en-Provence cedex 4 – France
E-mail : frederic.medail@imbe.fr

Aix en Provence, le 15 janvier 2020

Madame, Monsieur,

En tant que Professeur des Universités (Aix-Marseille Université), membre de l'Unité Mixte de Recherche IMBE et expert académique auprès de la Commission Flore et Habitats du Conseil national de protection de la nature (CNPN / Ministère de la transition écologique et solidaire), mon attention a été attirée sur les atteintes écologiques récentes survenues dans la forêt de Valbonne (Gard), impacts qui nous semblent très préjudiciables à la préservation durable de cet ensemble forestier très remarquable.

Cette forêt domaniale de Valbonne est, en effet, bien connue de tous les écologues et biogéographes car elle abrite l'une des très rares hêtraies relictuelles sous climat méditerranéen. Elle est aussi composée de magnifiques futaies de chênes pubescents mêlées de chêne rouvre, avec du houx en sous-bois. Cette hêtraie s'est mise en place lors du dernier réchauffement climatique post-glaciaire comme l'a bien montré une étude parue en 2005 dans la revue internationale *Vegetation History and Archeobotany* (vol. 14, pp. 119-132).

Son grand intérêt biologique l'a naturellement conduit à être intégré dans le réseau Natura 2000 (site FR 910 1398) et certains de ses habitats sont classés comme prioritaires par cette Directive européenne de 1992.

La valeur patrimoniale de cette forêt ancienne ne fait donc aucun doute tant au niveau national qu'international. Les vieilles forêts méditerranéennes telles cette hêtraie et futaie de chêne pubescent à houx sont extrêmement localisées et menacées. Zones refuges essentielles, elles jouent aussi un rôle de conservatoire *in situ* pour le potentiel évolutif des espèces végétales adaptées à la sécheresse, en particulier pour le hêtre.

La gestion de cette forêt publique est assurée par l'Office national des forêts (ONF) dans le cadre d'un document d'aménagement qui prévoit des coupes en futaie jardinée et en "conversion" des vieux taillis en futaies irrégulières sur souche dans le but de maintenir un état boisé permanent et d'éviter une pénétration importante de lumière dans les sous-bois.

Ces strictes contraintes découlant du respect du Document d'Objectif du site Natura 2000 FR 910 1398 ont été rappelées dans "*l'arrêté d'aménagement portant approbation du document d'aménagement de la forêt domaniale de Valbonne pour la période 2007-2021 en application du 2° de l'article L122-7 du code forestier*", signé le 25 mars 2016.

Or cette forêt fait actuellement l'objet d'une exploitation ne respectant pas ce plan d'aménagement, en particulier du fait d'une gestion par coupes rases et par "cloisonnements d'exploitation" très serrés comme on le voit très nettement sur les photos qui nous ont été communiquées.

C'est pourquoi nous demandons au Ministère de l'Agriculture et au Ministère de la Transition écologique et solidaire (tutelle double de l'ONF) d'intervenir pour faire cesser au plus vite ces exploitations très préjudiciables à l'intégrité biologique de ce site majeur du patrimoine naturel français.

Il est en outre hautement nécessaire que le prochain aménagement en prévoie expressément la protection sans aucune intervention. Il importe de garantir au plus vite et de façon réelle l'intégrité de la structure et de la fonctionnalité écologique de ce système forestier unique.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Professeur Frédéric Médail
Aix Marseille Université / IMBE
Expert flore/habitats auprès du Ministère de la Transition écologique et solidaire



FRÉDÉRIC MÉDAIL
UMR CNRS
Institut Méditerranéen de l'Arbois
Bâtiment 7263 - B.P. 80
13545 AIX-EN-PROVENCE - FRANCE
Tél. +33 0442908406